

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr.  
France 12 - Etranger 18 fr.

## Un vandalisme impardonnable

C'est celui qui serait commis par là-bas, dans les environs de Sfax, où l'Administration à l'occasion du litige dit des 5 tribus ferait arracher les oliviers, de fort belle venue, que les usurpateurs ont fait planter pour appuyer leur pseudo-droit de propriété qui confère la propriété à celui qui en a la possession.

Où, mais, en Tunisie, il n'y a jamais prescription, alors pourquoi se livrer à ce vandalisme sans nom, sous prétexte de remettre les lieux en l'état où ils devraient se trouver.

Si l'on adoptait cette théorie, il n'y aurait pas de raison pour ne point démontrer les constructions. Ceux qui ont tenté de s'emparer des terres à la faveur de pseudo-titres savaient à n'en pas douter à quoi ils s'exposaient si un jour les choses venaient à tourner mal pour eux, alors c'est bien inutilement qu'on arrache les oliviers.

Aussi nous joignons-nous au « Journal de Tunis » pour protester contre cet arrachage, crime impardonnable, vandalisme odieux, dans ce pays, ou un arbre, olivier ou autre, vaut son pesant d'or :  
**ARRACHAGE D'ARBRES**

Je ne sais, dit notre confrère, quel écrivain a pu dire, illustrant sa pensée de façon truculente : « Tout homme qui plante un arbre est un bienfaiteur de l'humanité ; tout homme qui sans nécessité arrache un arbre est un criminel ! »

C'est cependant ainsi que se comporte l'Administration. Des indigènes ont, paraît-il complanté d'oliviers des terres incultes, dont ils se sont sans droit emparés. Ils ont eu tort, c'est entendu. Après un nombre indéterminé d'années, les arbres ont cru, ont fructifié, ont acquis une valeur. Tout d'un coup l'Administration s'avise que les terrains lui appartiennent ; que fait-elle ? Elle arrache les oliviers, elle détruit une valeur qui pourrait, qui devrait profiter à la collectivité. Il y avait cependant une autre solution à prendre.

Exiger des occupants sans droit le paiement du terrain et — ceci est discutable ? — de la plantation, ou mettra le tout aux enchères. Ou enfin expulser les occupants, et faire valoir elle-même la propriété. Mais arracher de beaux arbres en plein rapport, remettre à l'étal inculte une terre productive, qui défendra ce procédé administratif ?

Tout le monde sera de l'avis de notre confrère : pas d'arrachage d'arbres, pas de vandalisme, prise de possession et mise en vente aux enchères publiques de la propriété.

Le mercanti de Sfax se faisait fort, grâce à son or, d'acheter toutes les consciences. L'Administration lui prouve le contraire, bravo.

Félicitons-la donc, mais pour Dieu, ne détruisons pas un trésor qu'il faudrait vingt ans pour le reconstituer. Et puis nous soulèverions les colères des amis des arbres qui pourraient bien faire porter la question ailleurs, et nous faire regretter amèrement l'arrachage stupide d'une forêt d'oliviers.

Dixit.

J. S. P.

### Bulletin

#### La course au Commissariat-Preneur

Qui décrochera la timbale ?

Le jeu en vaut la chandelle, car il s'agit de cent mille francs par an, les émoluments d'un directeur général, aussi notre confrère M. Laurent Chat est parti pour France en même temps que M. Lucien Saint quittait Marignac pour la capitale....

Le poste de M. Hontebeyrie lui irait comme un gant, bien mieux que celui de Sfax, de peu de rapport à côté de l'autre.

A vrai dire, si notre confrère a accepté Sfax, ce n'est qu'en attendant une vacance à Tunis, mais il a oublié que M. Gaston Thomson, député de Bône, doyen de la Chambre des députés, s'est réservé le Monopole de faire nommer les commissaires-preneurs de Tunis et tous, sans exception, depuis l'institution de ceux-ci, l'ont été sur sa recommandation.

C'est d'abord M. Communaux, qui nous vint de Philippeville, voici plu-

sieurs lustres, puis M. Grenier de Sallancourt, de Bône, après avoir fait un court stage dans les contrôles civils, ensuite M. Lalliermonnet, encore de Philippeville, puis M. Hontebeyrie, toujours de Philippeville et le postulant serait si nos renseignements sont exacts, M. Feuille, huissier en notre ville qui voudrait, paraît-il, lâcher son étude pour recueillir la succession du défunt. Et chose à remarquer, M. Hontebeyrie avant de venir à Tunis était directeur du journal la « Zéramna » de Philippeville, où il avait pris la succession du même M. Feuille, dont le père rendit à M. Thomson des services si signalés, que celui-ci mettra tout en œuvre pour que le fis obtienne satisfaction.

Qui décrochera la timbale de M. Laurent Chat ou de M. Feuille ?

Les paris sont ouverts, mais si par hasard, M. Laurent Chat, l'emportait, le « Courrier de Tunisie » devrait changer de directeur, car s'il est tolérable, dans une certaine mesure, que le commissaire-preneur de Sfax puisse faire du journalisme ici pour vivre, il n'en serait plus de même à Tunis, où les deux commissaires-preneurs arrivent à gagner chacun autant, sinon plus qu'un directeur général-adjoint, ce qui les met à l'abri du besoin.

Et puis, il serait inadmissible qu'un commissaire-preneur puisse être directeur de journal dans la ville où il exerce sa lucrative charge et critiquer les autorités du pays.

Ou l'un ou l'autre ?

A Bône, un commissaire-preneur du nom d'Huvev avait créé un journal pourtant pas subversif, cependant, moins de quinze jours après, le parquet d'ordre supérieur lui signifiait d'avoir à choisir entre le journalisme ou le commissariat-preneur. Il s'inclina, et son journal ne parut plus.

« Ah ! elle est belle, disait-il, notre République d'aujourd'hui, où il n'y a plus de liberté ! »

Que dirait-il s'il vivait de nos jours, où un commerçant n'a même plus le droit d'ouvrir son magasin le dimanche, et mille autres chinoïseries qui finissent par dégoûter du régime républicain actuel copié servilement sur celui des Etats-Unis.

Ah ! que la République était belle sous l'Empire, disaient déjà nos pères !...

#### Le retour des oiseaux migrateurs

Ces jours-ci, j'assistais au débarquement d'un bateau archi bondé. A quelques pas de moi, j'entendis une jeune dame qui s'écria en mettant pied à terre : « Nous revolla dans ce sale pays ! » Décidément, la Tunisie garde une mauvaise réputation

auprès des gens qui l'habitent en permanence ; ou serait-ce les braves gens du genre de l'oiselle en question qui n'aurait même pas la reconnaissance du ventre. Car ce sale pays permet tout de même à quelques-uns de jouir d'agréables et longues vacances....

Et c'est signé Arthur Pellegrin dans « Tunis Socialiste » même !

Bravo M. Pellegrin, de votre coup d'assommoir sur l'occiput de René Marsien qui, en parlant en vacances, fit paraître un article aussi odieux que méchant contre la Tunisie, où il est sans doute revenu ces jours-ci.

#### UNE COUR DES... MIRACLES

Notre excellent confrère le « Madécasse » de Tananarive nous donne dans un des derniers numéros arrivés à Tunis, la composition de la... Cour d'Appel de la grande Ile.

Si ce n'est pas une galejade de sa part, il faut avouer que les Tribunaux des Colonies sont tout de même drôlement constitués :

Oyez plutôt :  
Nous voici sortis d'une situation judiciaire peu banale : une Cour d'Appel, présidée par un juge de 2<sup>e</sup> classe et composée de 4 administrateurs, à leurs moments perdus.

Il semble donc qu'on soit plus à l'aise, à l'heure actuelle, pour en causer, la situation pouvant se présenter à nouveau d'un jour à l'autre.

J'ai toujours vu qu'on exigeait 15 à 20 ans de carrière des magistrats de mé-

tier pour les nommer conseillers. Ils n'atteignent ce grade que expérimenté, après avoir pâli sur les auteurs et la jurisprudence pendant de longues années, et non sans avoir donné des garanties de savoir et de pratique judiciaire.

Pour assurer leurs délicates fonctions en leur absence, on improvise. Et il paraît que loin de se récuser, ils n'en ont même pas la pudeur, les administrateurs sont tous candidats. Diable, ça rapporte 9.000 fr. par an, et il n'y a qu'à s'asseoir dans une salle d'audience quelques heures par semaine, puis de dire « amen ».

La formation juridique, la connaissance de la loi et des prophètes, celle des us et coutumes indigènes, pas d'importance ; on décidera de chic !

Et puis, c'est le procureur général qui a proposé et le Gouverneur général qui a nommé, il n'y a qu'à leur demander ce qu'ils veulent eux ou les leurs, et à leur donner raison. Ce n'est pas plus difficile. Deux métier !

Pauvres magistrats de 1<sup>re</sup> instance, et malheureux justiciables jugés par cette Cour... des miracles !

Vraiment, peut-on ainsi maquiller la plus haute juridiction de la Colonie, le dernier refuge du droit, le suprême espoir des victimes d'erreurs ou d'injustices à la Colonie, qu'on dit ?

Le remède ?

D'abord ne pas octroyer de congé à toute une juridiction en même temps. Les chefs ont la faculté de le décider ; avec un peu d'énergie, ils y arriveraient, textes en mains, puisque les congés ne sont pas un droit, et cèdent devant les raisons de service. Du reste, la plupart des Tananariviens, colons ou commerçants, restent des décades à leurs postes, et n'en meurent pas. Ils ne sont pourtant pas d'une essence spéciale, et ils en mettent. Et ici donc, dans la brousse ? quand s'en va-t-on ?

Ensuite, dans l'armée, quand des Officiers manquent, les remplace-t-on par des pékins ? Le dernier des sous-off prendra le commandement, mais on ne permettra pas au profane de s'introduire dans la place, même à l'œil.

Les zaplatous, même en chef, y seront soldats de 2<sup>e</sup> classe et pas plus.

Est-ce que c'est plus facile d'appliquer le droit que de commander une section ? Alors pourquoi tant d'examens et de chichis pour devenir juge-suppléant, et des cheveux blancs pour être nommé dans une Cour d'Appel, quand on est de la Carrière du moins.

Je vous assure, que si j'étais du métier, dans un Tribunal, je renverrais mes jugements sine die plutôt que d'être soumis en appel à l'appréciation de ces profanes, et que si, par malheur, j'étais justiciable, je préférerais m'arranger tout de suite avec mon adversaire, plutôt que de plaider jusque là-haut.

Ah ! elle est bien lotie à cette heure, dame justice !

A son domicile vit on jamais tant de fantaisie ? On s'y passe le séné et la rhubarbe, la muscade y est aussi servie.

Pour le coup elle n'y siège plus, on l'a tout de go guillotinée.

Honni soit qui mal y pense ?

#### Echos & Nouvelles

**L'ELECTION DE LA HAUTE-GARONNE**  
Demain dimanche, les électeurs sénatoriaux de la Haute-Garonne vont élire un représentant à la Chambre haute.

Et contrairement aux accords, St-Gaudens, à qui revenait le siège, va perdre le bénéfice de présenter un candidat de sa région.

L'esprit de parti aura fait litière des conventions établies.

Mais est-ce que celles-ci comptent en politique ?

Et M. Savignol sera élu ; que son mandat lui soit léger.

Et Dieu fasse que le département n'ait pas à regretter cette élection, car la Tunisie est fort désappointée.

#### LES PIRATES MARSEILLAIS

La semaine dernière notre concitoyenne, Mme A... arrive à Marseille à dix heures du soir avec deux jeunes enfants. Elle a retenu une chambre par télégramme dans les prix de 35 à 40 francs.

Il n'y a plus de chambre, lui déclare le gérant. Puis, faisant semblant de réfléchir, il ajoute :

— Cependant il nous en reste une, dont le prix est de cent francs.

Le lendemain, la même scène se renouvelle avec Mme P... et deux personnes de sa famille. Toujours à dix heures du soir. Il n'y a plus que deux chambres, l'une à cent et l'autre à cent quinze francs.

Que voulez-vous que fassent des femmes chargées de bagages, la nuit, dans une ville étrangère ? Elles se soumettent à l'impudent chantage.

On ne saurait trop clamer son indignation devant d'aussi révoltant procédés.

Ce n'est plus de la spéculation, c'est de l'escroquerie. — (L'« Avenir de l'Est »).

Et ces voyageurs auraient dû, dès le lendemain aller trouver le Procureur de la République et déposer une plainte ; puisque une Municipalité est assez lâche pour laisser commettre de telles escroqueries.

Mais pourquoi ne nous fait-on pas connaître le nom de l'Hôtel où se pratiquent de pareilles infamies pour le clouer au pilori ?

#### UNE CROIX DU NICHAN IFTIKHAR BIEN PLACEE

Mme Mirane-Marcelle Delfins qui écrit des articles, si gentiment troussés, dans un journal de Paris, est venue passer quelque temps en Tunisie.

S. A. le Bey lui a fait parvenir immédiatement les insignes d'Officier du Nichan, ce dont nous la félicitons très fraternellement avec le secret désir de faire sa connaissance, si d'aventure elle est toujours parmi nous.

#### SHOCKING !

Il y a des Anglais à qui la vue des genoux d'une femme fait mal.

A Birmingham, un voyageur s'est plaint au conducteur d'un tramway qu'une dame assise en face de lui avait la robe trop courte. Conformément au règlement, le conducteur a transmis la plainte, et a demandé à la voyageuse de sortir, ou de se lever.

La dame s'est levée sans dire un mot et a continué son voyage debout.

#### DU LAIT SAIN

Méfions-nous des laits frais vendus ici, et qui sont peut-être produits par des vaches peu saines, nourries par des aliments impropres à une bonne production, et au détriment de la qualité.

Voilà des vérités dont le Comité d'hygiène devrait s'inspirer, car il ne suffit pas que le lait soit pur, il faut qu'il soit propre... ce qui est le cadet des soucis de la plupart des marchands de lait qui se servent de récipients malpropres ou douteux autour duquel les mouches vont, viennent, et souvent tombent dans le lait.

Pouah !

#### ALLO ! ALLO !

C'est le titre d'un journal mensuel des abonnés au téléphone de la Tunisie qui accueillera toutes les communications qu'en voudra bien lui adresser.

Nous souhaitons à notre confrère longue vie, prospérité et beaucoup d'abonnés.

#### L'AFFAIRE DES 5 TRIBUS

Il paraît qu'une solution serait sur le point d'être donnée à l'affaire des Cinq Tribus qui n'a que trop duré, dit un journal de Sfax.

L'affaire Sellami, qui se greffe sur cette affaire des 5 tribus, recevrait également une solution conforme au bon sens et à l'équité.

En attendant cette solution, M. Sellami a l'intention de demander la mise sous-séquestre de sa propriété.

#### LES HONORAIRES DES MEDECINS

Au-delà de l'Equateur, dans la grande Ile de Madagascar, les honoraires des médecins sont fixés par arrêté du Gouverneur général. Ils ne ressemblent en rien à ceux que nous payons en Tunisie.

Qu'on les compare :

Un arrêté récent fixe comme suit les honoraires des médecins de l'A. M. I. pour soins donnés aux Européens ou assimilés et aux asiatiques : Consultation au domicile du médecin, 6 fr. ; visite au domicile du malade : le jour, 12 fr. ; la nuit, 18 fr. ; s'il y a lieu à intervention chirurgicale courante, ces tarifs sont augmentés de 3 à 4 fr. 50. Pour les accouchements normaux (tous soins et visites comprises) le prix est de 100 fr., et ne peut dépasser 150 fr. s'il y a lieu à intervention chirurgicale.

Il faut croire que la vie est moins chère là-bas pour fixer des prix, dont ne voudrait pas le dernier de nos médecins.

#### NECROLOGIE

Nos amis, Mme Allegra-Cohen-Ganouna et son mari, notre excellent confrère Ganouna, directeur de l'« Egalité » viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur père et beau-père, M. Haï Uzan, décédé le 29 septembre dernier, un jour de sabbat.

En cette triste et pénible circonstance nous assurons nos amis et les familles atteintes par ce deuil de toutes nos sympathies, et les prions d'agréer nos bien sincères condoléances.

\*\*

— La Banque de Tunisie vient de perdre M. Lumbroso, chef de son service immobilier, un de ses agents les plus sympathiques. Celui-ci est mort en deux jours d'une crise d'appendicite.

Comme on a raison de dire que notre vie ne tient qu'à un fil.

En cette triste circonstance nous prions la famille et la Banque de Tunisie d'agréer nos bien vives condoléances.

#### UN NOUVEAU COMMERCE

C'est celui qui s'est institué, depuis le rachat des monnaies d'or et d'argent.

On le voit prospérer aux abords de la Banque de France, rue Croix-des-Petits-Champs. La plupart des cafés et bijouteries de ce quartier arborent des calicols portant ces mots : Ici, achat au maximum des pièces d'or et d'argent.

Dans ces établissements, en effet, on achète quelques centimes plus cher qu'aux guichets de la Banque de France, et à toute heure, les beaux louis d'or et les thunes d'autrefois.

Mais il semble bien qu'aux guichets improvisés de ces acheteurs de métaux précieux, comme aux guichets officiels d'en face, le nombre des clients diminue chaque jour. Est-ce que les derniers possesseurs de monnaies d'or et d'argent se font rares, ou bien espèrent-ils, follement, une future hausse du prix du métal blanc ?

#### LA REEVALUATION

##### DE L'ENCAISSE-OR

##### ET LA BANQUE DE L'ALGERIE

On va partager (par 1/3) les 140 millions de bénéfice de la réévaluation entre la Métropole, la Tunisie et nous.

Nous liquiderons ainsi nos 30 millions de dettes à la Banque, et nous aurons 16 millions 500.000 francs d'argent frais qui nous seront utiles pour faire face aux besoins des sinistrés de Djidjelli. (Avances à 1 ou 2 %) aux sinistrés. — (Le « Républicain » de Constantine).

La Tunisie va donc récupérer le tiers de 140 millions, soit un peu moins de 50 millions.

Nous sommes loin du chiffre qui nous revient, puisque on parle de 80 millions.

Est-ce que la Métropole devrait prendre ce tiers ? Il est vrai qu'il la libère de sa dette vis-à-vis de la Banque de l'Algérie, et ceci est à considérer.

#### LE WAGON-RESTAURANT

##### ET LES RISQUES DE VOL

Nous avons appelé l'attention de la Compagnie Fermière des Chemins de fer sur les risques de vol que court le voyageur en laissant ses bagages dans le compartiment sans surveillance aucune, pas, même la porte fermée à clé, et nous lui avons demandé s'il n'y aurait pas moyen de placer un employé dans le couloir des wagons, bon nombre de personnes qui s'abstiennent d'aller au wagon-restaurant s'y rendraient avec plaisir.

On pourrait, au besoin, adopter un système de fermeture, des compartiments par des cadenas ou autre, qui serait remis aux voyageurs au moment de l'heure des repas pour éviter le désagrément que vient d'éprouver M. Charles Ridolfo, employé à la Compagnie Fermière, qui se rendait de Gafour à Souk-Arhas pour y passer quelques jours.

En cours de route, il quitta son compartiment en laissant sa valise à l'abandon pour aller au wagon-restaurant se restaurer.

Quand il revint, il eut la désagréable surprise de constater qu'elle avait disparu avec son contenu des vêtements pour une certaine valeur, plus un billet de mille.

Voilà un voyage dont M. Ridolfo gardera longtemps le souvenir amer en maudissant le W.-R., objet de sa perte.

Nous demandons encore à la Compagnie Fermière de trouver le moyen d'éviter ces surprises aussi désagréables que coûteuses.

S. A. LE BEY A HAMMAM-EL-LIF  
En raison de l'approche du Ramadan, S. A. le Bey a résolu de se rendre à Hammam-el-Lif, pour sa cure annuelle, dès les premiers jours de novembre.

Et il se pourrait qu'il aille aussi à Korbous après le Ramadan.

Souhaitons à Son Altesse que ces eaux lui soient salutaires.

**LA SAISON A KORBIOUS**

On annonce que la saison, dans la jolie station créée par feu Lecore-Carpentier débutera le 15 octobre au lieu du 15 novembre.

La direction des Hôtels subira un changement, et l'on n'y verrait plus les anciens directeurs, M. et Mme Tuor.

Mais les jeux seraient toujours dirigés par les mêmes concessionnaires, dont le contrat n'expire qu'à la fin de l'année courante.

**NOUVELLE TAXE SUR LE TOURISME**

Le Gouvernement tunisien a décidé de faire prélever, au bénéfice du Trésor public, un droit d'entrée pour la visite de toutes les ruines romaines et autres, classées et pourvues d'un service de gardiennage. Des arrêtés spéciaux détermineront le taux des droits à payer, et la liste des ruines qui y seront assujetties.

Ne craint-on pas avec toutes ces taxes de séjour, de visite des monuments et autres d'arrêter le mouvement touristique déjà excédé ?

Nous connaissons en France des localités qui ont voulu imposer une taxe de séjour, depuis, le mouvement touristique a fort ralenti, et les estivants sont allés dans les localités voisines aussitôt dès l'an prochain, la taxe de séjour aura vécu chez elles.

**LA CONSOMMATION D'EAU A TUNIS**

Cette année, les sources de Zaghounan, du Bargou, du Djougar et de Sidi Bou Baker, qui alimentent la ville de Tunis et ses 200.000 habitants, ont donné beaucoup plus d'eau que les années précédentes: ceci provient de ce que l'année a été très pluvieuse. D'autre part, les travaux d'amélioration effectués à Zaghounan, au Bargou et à Sidi-Bou-Baker ont contribué pour beaucoup à intensifier le débit de ces sources.

Jusqu'à ces temps derniers, le Service des Eaux était assuré de pouvoir donner à la population, pendant tout l'été, tout ce que peuvent amener les conduites d'adduction d'eau, c'est-à-dire de 34.000 à 35.000 mètres cubes d'eau par jour. Néanmoins, la population consomme encore plus d'eau que n'en amènent les conduites, puisqu'à certains jours, cette consommation atteint 36.000 mètres cubes.

Malgré l'abondance d'eau, il a fallu encore, cette année, recourir à des restrictions, en attendant que de nouveaux travaux procurent à la ville de Tunis des ressources en eau très supérieures à sa consommation.

Ces renseignements donnés par le « Nord-Africain » de Paris ne nous semblent pas d'une rigoureuse exactitude, car nous n'avons subi au cours de l'été aucune restriction.

**UN CONGRES DES MAIRES DU MAROC**

Dans le courant de ce mois-ci seront convoqués à Rabat, en une sorte de Congrès, les chefs de toutes les Municipalités du Maroc, qui sont actuellement au Maroc, qui sont actuellement au nom-

bre de 17, à savoir : Rabat, Salé, Casablanca, Fez, Marrakech, Meknès, Oudjda, Taza, Ouezzan, Kénitra, Mazagan, Safi, Mogador, Fédhala, Sétat, Azam-mour et Sefrou.

Cette réunion permettra aux « Maires » du Maroc d'échanger leurs vues sur différentes questions très importantes, sous la présidence du Secrétaire général du Protectorat, assisté du Directeur du Contrôle des Municipalités.

Voilà une excellente initiative qui pourrait être mise à profit ici pour les mêmes raisons qu'au Maroc.

**LA LIGNE FERREE A VOIE LARGE**

**FEZ-OUJDJA**

Le chemin de fer à voie normale de Fez à Oudjda — qui reliera définitivement le grand réseau ferré marocain aux grands réseaux algérien et tunisien, et dont un récent dahir chérifien a ratifié la construction — est déjà commencé sur une vingtaine de kilomètres au départ d'Oudjda. On espère qu'au début de 1932 — dans quatre ans — la ligne atteindra Guercif, sur la Moulaya, à 170 kilomètres d'Oudjda. En 1929, les travaux seront amorcés au départ de Fez et en direction de Taza, parcours qui exigera de nombreux ouvrages d'art (tunnels, viaducs, etc.).

On pense que la ligne — environ 350 kilomètres — sera terminée en 1935.

Il nous semble qu'on pourrait abréger la durée des travaux en attaquant sur plusieurs points la construction et le fortillage permet d'apporter à pied d'œuvre tout ce qui est nécessaire aux travaux.

**Administration des Habous**

**AVIS DE LOCATION**

Il sera procédé le lundi 15 octobre 1928, à 10 heures du matin, au siège de l'Administration des Habous à Tunis, à la mise en location aux enchères publiques, pour le restant de l'année 1928 et la totalité de 1929, d'un premier N° 4, rue des Femmes à Tunis, sur la mise à prix de 2.194 francs par an, et d'une boutique rue El-Kaaddine, N° 116, Habous des Fontaines, sur la mise à prix de 135 francs par an.

Pour tous renseignements s'adresser au Bureau Foncier N° 28 de ladite Administration.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

**Administration des Habous**

**AVIS DE LOCATION**

Il sera procédé, le 13 octobre courant, à 10 heures du matin, au marché du Pont-du-Fahs, à la mise en location aux enchères publiques, pour une durée de 4 ans, du terrain connu sous le nom de « Othret ben Hammadi », de l'enclir El-Korzia, sis au Cheikh d'El-Korzia, caïdat de Zaghounan, habous Chelbi et Fatima Beya, d'une contenance approximative de 35 hectares de qualité moyenne, sans paille.

Mise à prix : 2.500 francs par an. Pour tous renseignements, s'adresser à Si Mohammed Chelbi, 4, rue Ounk-Djemal, à Tunis.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

**COMPAGNIE ALGERIENNE**  
Société Anonyme fondée en 1877  
CAPITAL : 105.000.000 de francs  
entièrement versés  
RESERVES : 88.000.000

**Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou**

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE POURSUE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis  
Dépôts à échéance  
Escompte et Encaissement de tous effets  
Crédits de Campagne  
Prêts sur Marchandises - Envois de Fonds  
Opérations sur Titres - Garde de Titres  
Souscriptions - Paiement de Coupons  
Location de compartiments de coffres-forts  
Emission de Chèques  
et de Lettres de Crédit sur tous pays  
Agences en FRANCE, et dans toutes les villes et principales localités de l'ALGERIE et du MAROC

En Tunisie : Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kaireuan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk el Arba, Souk el Khémis, Sousse.

Correspondants dans le Monde entier

**Maison de Pyrotechnie**  
Fondée en 1888 Téléphone 1 30  
**Paonessa Père & Fils**  
Artificiers  
Inventeurs de Projectiles de Guerre  
Fournisseurs de S.A. la Bay et de la Ville de Tunis

Ateliers à Bordj - Magasin de vente : 3, rue de Bretagne

Vente et location d'articles d'éclairage et de décorations drapeaux français et internationaux de toutes dimensions sur commande, entreprise d'illuminations électriques pour les Fêtes Publiques et privées

**TRIBUNES ET STALLS POUR FÊTES**

**DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet**  
Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils  
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0,95

**PHARMACIE BLOCH**  
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira  
**BLOCH Léon Fils**  
Pharmacien de 1re classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger  
Téléphone 553

**Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN**  
les trois marques mondiales  
**J. & A. Bembaron**  
5, Rue Es-Sadikia TUNIS  
B. - Étant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos sous prix défiant toute concurrence

**Demandez partout les apéritifs Licari**  
Le Gérant : Emile LUMBROSO  
IMP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS

**ANIS BERGER**  
Apéritif anisé  
Claude Berger et Cie - Marseille

**Raymond Valensi**  
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie - TUNIS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al Djazira

**SPLENDID-HOTEL TUNIS**  
Ouvert en 1927  
Téléphone dans toutes les chambres avec la poste.

**ASCENSEUR**  
Chambres avec salle de bains  
Eau courante partout - Chauffage central

**GRAND HOTEL ET HOTEL DE GENÈVE**  
**Hôtel Eymon**  
Souffle du Zéphyr - Marsa Plage  
J. EYMON & Cie, Propriétaires.

**Le Canari**  
**EAU DE COLOGNE EXTRA-VIEILLE**  
Création G. Simon  
TUNIS

**COMBATTEZ LE PALUDISME**  
et ses conséquences  
Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc, par  
**L'AMALARIOL**  
en pilules : 6 par jour  
L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLENT FORTIFIANT.  
Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60  
En vente dans toutes Pharmacies  
Gros : JASMA, Tunis

Le lait le plus concentré suisse **BERNA** est le plus riche en crème

C'est le plus cher mais le meilleur  
Dépositaires : 8 rue des Belges - Tunis

**Korbous**  
saison du 15 octobre au 15 mai

**COMMENT J'AI ÉPOUSÉ UN MILLIONNAIRE**

sans avoir de dot. — L'instant le plus passionnant de ma vie.



« Un jour un médecin me dit que ce n'est pas l'âge mais la sous-alimentation de la peau qui est, en fait, la cause d'un teint fané, des rides, des tissus rétrécis et des muscles du visage flasques et affaissés. Sur son conseil je me mis de suite à employer ce qui est maintenant la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur rose. Cette crème contient, contre une garantie de 100.000 francs, les éléments nutritifs extrêmes et spécialement des spécialités de beauté, sont nécessaires à la peau pour qu'elle conserve sa fraîcheur, sa transparence et sa fermeté et pour qu'elle évite les rides. Ce furent ma peau et mon teint merveilleux qui d'abord séduisirent le millionnaire que moi, pauvre fille sans dot, je devais un jour épouser ; et mon mari avoue que si ce n'avait été pour mon teint éblouissant il ne croit pas qu'il m'aurait remarquée la seconde fois parmi tant de jolies femmes. J'emploie encore tous les jours la Crème Tokalon. Aliment pour la Peau et quoique je sois nourrissante et spécialement préparée pour la Peau, couleur rose le soir ; et la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur blanche, non-grasse, le matin. Les préparateurs garantissent le succès dans tous les cas, sinon votre argent vous sera remboursé. »

TUNISIA PALACE 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis  
Des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres cuisine réputée à prix fixe, à la carte, ascenseur.  
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris » avenue de France - Tunis - Bram frères et Cie Pres  
Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 58, rue des Maltais - Tunis - Maison Française.  
Grand Hôtel de France - Premier ordre.  
L. de Lacroix, propriétaire - Sousse (Tunisie).  
PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales - Bocoans et Nizard - Gros et Demi-Gros - Expédition à l'intérieur - 1, Rue Léon-Roches - Tunis.  
Mercerie Parisienne. - Jacques Bismuth - Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt des gants « Perrin », - aéroplanes « Revel » et parfumerie « Aryas » Furnitures complètes pur couturiers.  
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénot - 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.  
Grand Fabric de Espadrilles Ripoll Mentore et Garcia - Téléph 24.17 - 1, Rue Al-Djazira Tunis - Gros - demi gros - détail.  
Belle jardinière - Vêtements et tous ce qui concerne la Toilette pour hommes - M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre et 17 Rue d'Italie en face la poste Tunisia

**PLACEMENT OR**  
Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.  
S'adresser chez M. Ange Naccache, 8, rue d'Alger à Tunis. Téléphone : 10.49.

**Comptoir National d'Escompte Paris**  
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés  
AGENCES DE TUNISIE :  
TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX  
SOUSSE-MONASTIR  
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)  
Escompte et recouvrements  
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change.  
Location de compartiments de COFFRES - FORTS  
DÉPÔT DE COLIS

**AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE**  
Vie, incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle  
« LA NATIONALEVIE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.  
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris  
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79  
Agent Général et Inspecteur de la Cie

**VÊTEMENTS J. BELL**  
6, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance  
Le meilleur marché de tout TUNIS

**Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN**  
DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia  
Téléph. : Tunis n°197, Potinville n°2 réseau d'Hammam-Lif

**Banque Franco-Tunisienne**  
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

**G<sup>DE</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI**  
USINE À VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS  
Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. Exposition Universelle de Paris 1900. Médaille vermeille Concours Paris 1900

**CIE DE NAVIGATION MIXTE**  
Cie Touache - Paquebots - Poste Français  
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.  
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

**c<sup>ie</sup> Générale Transatlantique**  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia  
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

**RESTAURANT DU JAPON**  
6. FIORINI, Propriétaire  
7. Rue Amilcar - TUNIS

Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite  
Procédés et brevets A. NOBEL

**PELLET César, Agent**  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Téléph. 1.39 - Adresse Télégr. : PELLET 7- Tunis

L'Huile qui graisse le plus  
**« Vacuum Mobiloil »**  
Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles - TUNIS  
Télégr. Import-Tunis : Téléphone 0.74

**Société Générale**  
POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE  
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann  
Agence de TUNIS, Place de Rome

Principales opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants intérêts  
Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Paiement de coupons - Virements télégraphiques - Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. - Change de monnaie  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

**Aux Armes & Munitions de France**  
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless  
Choix de Révolvers et Pistols automatiques  
Vente de Poudre de l'État  
**TAIEB ELLAMTI - SOUSSE**  
Téléphone 80 = Télégr. TAIEB ELLAMTI - Sousse

**GARAGE VICTORINE**  
12, Rue de Vesoul

**Office Français Immobilier et Commercial « Assurances »**  
(27<sup>me</sup> ANNÉE)  
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.90

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à « OFFICE FRANÇAIS ».

**Machines Agricoles R. WALLUT & C<sup>ie</sup>**  
Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés  
TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS  
Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture  
Catalogues et renseignements franco sur demande  
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS - Tél. 1.74

**Banque de Tunisie**  
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia  
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX  
Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et terme et toutes opérations de banque.  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH**  
Importateur direct de la Société Générale des Truilleries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Grues admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés  
Fil de fer à fourrage 13-14  
REA BUUX Rue Es-Sadikia, trespôt : Rue 8, de Portugal n°10 n° 6